

Le Tour du lac



Le lac est un miroir très tôt le matin

Photo prise par M. Jean-Claude Giguère



Retrouvez-nous sur
facebook.

www.villelacstjoseph.com • info@villelacstjoseph.com

MOT DU MAIRE



Chers concitoyens et concitoyennes,

Au printemps dernier j'avisais la population que je me retirais de la Mairie pour permettre à de nouveaux candidats de se préparer à l'élection générale du 7 novembre prochain, soit à la Mairie ou à un poste de conseiller, dont les six districts seront également en élection.

Récemment, nous apprenions la nomination de notre collègue M. Clément Gignac au poste de sénateur, après avoir représenté la province comme ministre du Développement économique, puis ministre des Ressources naturelles et de la Faune et ministre responsable du Plan Nord. M. Gignac

Il était également membre du Conseil municipal et responsable des finances depuis le 5 octobre 2014 jusqu'à sa nomination le 29 juillet dernier.

Au nom de la population, de tes collègues élus, nous te félicitons ardemment pour ta nomination qui est accueillie comme une fierté communautaire.

À l'aube de ma retraite, je me permets de dresser le bilan des réalisations de nos conseils municipaux en vingt ans d'exercice.

Élu une première fois comme conseiller en 2002, j'ai toujours dirigé la Ville sous l'égide de la collégialité; c'est l'effort de tous et chacun qui a permis ces réalisations.

De 2003 à 2010, nous avons engagé une directrice générale, Mme Vivian Viviers, un inspecteur municipal à temps partiel qui est devenu à temps plein, rapatrié l'administration, le greffe de la Ville antérieurement à Charlesbourg, sur notre territoire, Nous avons également procédé à la refonte de nos règlement municipaux pour une concordance avec le schéma d'aménagement provincial, sans oublier la réfection complète du chemin Thomas-Maher. Enfin plusieurs changements administratifs dont la numérisation de toute la documentation de la Ville nous a permis d'être plus effectif pour répondre à la demande de nos citoyens. De plus l'installation d'un service internet plus rapide et la construction d'un nouvel Hôtel de Ville à proximité du Club Nautique St-Louis permettent de regrouper tous les services communautaires sur un même site

Somme toute, le visage de notre Ville a bien changé depuis 20 ans mais à l'aire de l'année 202, un nouveau Conseil se chargera de continuer le développement de la Ville en conservant tout son patrimoine et son aspect champêtre. Le message est de ne pas transporter les contingences d'une ville dans un panorama champêtre et ce, pour protéger notre devise « ENVIRONNEMENT PROTÉGÉRAI ».

Bonjour à tous!

Michel Croteau, *Maire*

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopcscf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



MOT DU CONSEILLER – DISTRICT 1



Bonjour à tous et toutes :

Le dossier " couverture cellulaire " avance bien. Les astres s'alignent.

Dans un premier temps le gouvernement du Québec a annoncé la mise en place en septembre de programmes de soutien financier pour le déploiement de l'internet et de la technologie cellulaire.

Dans un deuxième temps la municipalité a reçu une offre préliminaire pour un projet pilote. En septembre nous devrions avoir l'offre officielle. Si celle-ci est acceptée par le conseil, le projet serait déployé pour une période de 9 mois à un an et par la suite une décision définitive sera prise.

À la lumière des présentations et informations, il n'est pas irréaliste de penser que cette problématique sera réglée dans un avenir rapproché. De plus, d'ici là, il est possible que d'autres programmes de subvention puissent être disponibles pour nous aider à assumer les coûts d'une telle installation.

Parlant de problématique et de façon hautement sarcastique, je remercie les contrevenants au règlement des bacs semi enfouis et les encourage à continuer leur manque dégueulasse de civisme car à la vitesse ou la municipalité distribue les amendes, le système de surveillance sera vite payé et deviendra un poste de revenus récurrents non négligeable.

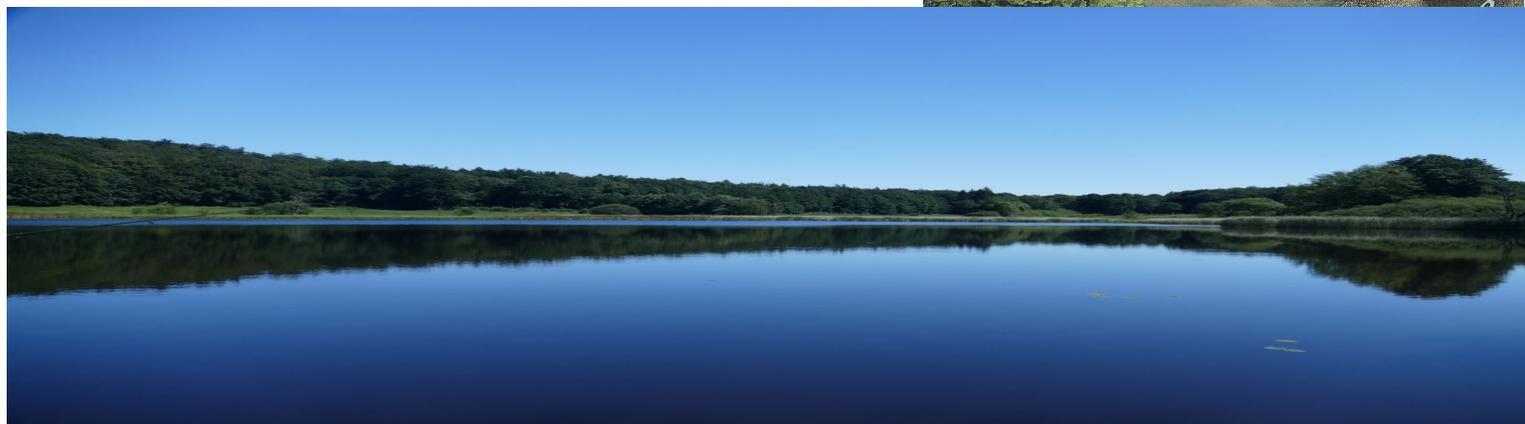
En attendant on passe pour des cochons ...

Mme Viviers en entend de toutes les couleurs de la part des récalcitrants qui ont reçu des avis d'infraction. Malgré les photos transmises avec les avis d'infraction, certains citoyens essaient de se déculpabiliser en disant que la Ville n'avait pas prévenu ou qu'ils n'avaient pas vu le panneau placé au-dessus des bacs.

En contrepartie, nous aimerions remercier cette bonne samaritaine qui est venue avec des sacs ramasser les déchets qui avaient été laissés par terre par des concitoyens peu soucieux de l'environnement. Nous n'avons pu l'identifier mais si elle se reconnaît, sachez que nous apprécions ce geste de civisme.

Bonne fin d'été à tous !

Yvan Duval, *conseiller district no 1*



MOT DU CONSEILLER – DISTRICT 2



Chers concitoyens et concitoyennes,

Vous trouverez ci-dessous quelques informations et dates importantes pour les prochains mois.

Collecte des encombrants (monstres)

La prochaine collecte des encombrants (monstres) se fera **le jeudi 16 septembre 2021**. Il serait important que vous placiez vos articles en bordure du chemin Thomas-Maher la veille tout en ne débordant pas sur la route. Vous trouverez sur la page suivante les objets qui sont acceptés de même que les matières interdites.

Travaux routiers

Les travaux routiers sont presque complétés. Il reste un ponceau à corriger et ce sera fait au début d'août, probablement dans la deuxième semaine. Nous vous rappelons que même si la route est plus belle, la limite de vitesse demeure à 50 km/heure.

Rampe de mise à l'eau

Nous vous rappelons que la date pour la sortie des bateaux est le 29 août 2021. Il est important de vous conformer à cette directive car la rampe de mise à l'eau sera enlevée dans les jours suivant cette date et vous ne pourrez plus sortir vos bateaux, le niveau de l'eau du lac sera trop bas.

Travaux de construction

Malgré plusieurs avertissements, des avis aux bacs semi-enfouis et l'installation de caméras, plusieurs entrepreneurs et citoyens laissent encore leurs résidus à côté des bacs. Nous avons transmis à ce jour une dizaine de constats d'infraction avec des amendes sévères alors si vous faites effectuer des travaux, assurez-vous que l'entrepreneur dispose des résidus à l'Éco-centre et non dans les bacs, ceux-ci étant pour les vidanges domestiques.

Bacs à déchets

Si vous êtes un nouveau résident et n'avez pas de bac pour vos matières recyclables, vous pouvez en obtenir un gratuitement en communiquant avec la Régie régionale de matières résiduelles de Portneuf. Pour ce qui est des bacs à déchets, vous pouvez vous en procurer un dans toutes les quincailleries.

Merci pour votre collaboration habituelle.

Jacques Tessier,

Conseiller district no 2.



FORMULAIRES EN LIGNE DISPONIBLES POUR VOS DEMANDES :

- ✓ BACS ROULANTS
(MATIÈRES RECYCLABLES ET ORGANIQUES)
- ✓ MATIÈRES RÉSIDUELLES NON
RAMASSÉES
- ✓ MAINTENANCE ET RÉPARATION DE
BACS OU DE CONTENEURS
- ✓ VIDANGE D'INSTALLATION SEPTIQUE



Visitez

laregieverte.ca





Venez danser le **ZUMBA** avec Jacinthe Lacroix, formée au *Studio de danse Mirage*.

524 Ch.Thomas-Maher
Lac St-Joseph
418-456-3491
jacinthelacroix@me.com

****NOUVEAU****

Ajout de 30 minutes d'EXERCICES DE MUSCULATION pour les intéressé(es)

ZUMBA À LA PLAGE
par beau temps!



Le **ZUMBA** est un programme d'entraînement physique combinant des éléments d'AÉROBIE et de DANSES LATINES, le tout sur de la MUSIQUE DU MONDE.

NOUVEL HORAIRE**

Les Lundi, Mercredi et Vendredi
Coût : 10\$/ séance par personne
9h30 à 11h00

Apportez vos espadrilles, vos poids et votre tapis!



ENTRETIEN **J.P.** BOUCHER INC.

- NETTOYAGE PRINTANIER
- TONTE DE PELOUSE
- RAMASSAGE DE FEUILLES
- TRAVAUX DIVERS
- DENEIGEMENT ET PELLETAGE MANUEL



418-875-2195

Au Lac-Saint-Joseph, votre garantie de satisfaction!

MOT DE LA CONSEILLÈRE – DISTRICT 4



Chers citoyens, chères citoyennes,

En cette période estivale, nous profitons pleinement de ces journées ensoleillées et surtout de nos paysages des plus bucoliques.

Notre conseil municipal a toujours à cœur la conservation de notre environnement des plus verts et d'un plan d'eau en santé.

Dans ce contexte, la Corporation du Bassin Versant de la Jacques-Cartier (CBJC) a produit comme à chaque année, un rapport sur l'état de santé du Lac St-Joseph. Ce rapport 2020 est maintenant disponible sur le site de notre ville.

De plus, nous continuons encore cette année la lutte contre la "renouée du Japon", cette plante exotique envahissante que nous retrouvons le long du Chemin Thomas-Maher. Suite à notre demande, la CBJC a été mandatée pour une quatrième année afin de réaliser une coupe préventive ou la pulvérisation d'herbicides sur plus de 13 colonies. Les résultats sont des plus encourageants.

Vous en avez aperçue sur votre terrain ? N'hésitez pas à communiquer avec la CBJC afin qu'elle vous conseille ou vous aide à l'éliminer et surtout limiter l'utilisation d'herbicides si nocifs pour notre environnement.

Enfin, afin de continuer notre sensibilisation environnementale, je vous joins aussi des liens sur des capsules qui peuvent vous guider dans des gestes à poser quotidiennement afin de protéger nos ressources.

Voici donc:

NAVIGUEZ-VOUS SANTÉ?

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_4.pdf

UN MONDE VERT DANS UN UNIVERS D'EAU

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_6.pdf

VOTRE LAC A-T-IL LES REINS SOLIDES?

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_7.pdf

LA BANDE RIVERAINE: LE BOUCLIER DES LACS

https://crelaurentides.org/images/images_site/documents/depliants/Capsules_FR_2013_1.pdf

Je vous souhaite une très belle fin d'été!

Jocelyne Boivin, Conseillère, district no 4



© Claude Lebas



« une ressource pour le milieu »

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, 1er août 2021

Montaison hâtive et prometteuse du saumon en été 2021

La Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) est mandatée depuis plusieurs années pour assurer le transport par camion des saumons atlantiques de la rivière Jacques-Cartier. Cette opération est nécessaire afin de leur permettre d'atteindre les sites de reproduction qui ne pourraient s'effectuer de façon naturelle pour l'instant. Le transport qui a été mis en place au début des années 1980 est donc d'une grande importance pour assurer la survie de l'espèce qui vient se reproduire dans sa rivière d'origine après avoir grandi en mer.

En 2021, c'est à l'entrée de la passe migratoire de la centrale de Donnacona située à Cap-Santé que nous avons pu observer le début de la montaison hâtive des géniteurs, soit le 15 juin en raison des conditions avantageuses. Jusqu'à présent, nos activités de transport se déroulent très bien !

La montaison a débuté tranquillement, soit de 1 à 6 saumons transportés par jour jusqu'au 1^{er} juillet. Le pic de la montaison commence juste après cette date et s'est poursuivi durant les premières semaines de juillet. Le nombre de saumons montés était de 280 individus (173 gros et 107 petits) en date du 15 juillet, ce qui coïncide avec la prévision annuelle d'environ 500 saumons remontant la rivière. A peu près la moitié des saumons attendus franchissent habituellement la passe migratoire avant la mi-juillet et nous en sommes déjà au-dessus ! Pour de plus amples informations sur la montaison des saumons, consultez le www.cbjc.org ou encore communiquer avec nous par téléphone au 1-888-875-1120 ou par courriel au info@bjc.org.

Nous vous rappelons que la pêche au saumon atlantique est interdite sur toute la rivière Jacques-Cartier : il n'est pas permis de tenter de le pêcher et les prises accidentelles doivent obligatoirement être remises à l'eau sous peine d'amende. Des agents de la faune circulent régulièrement dans ce secteur afin d'assurer le respect de la réglementation que vous pouvez consulter au lien suivant :

https://peche.faune.gouv.qc.ca/regpec/fr/Info/Reglements?id_zone=31&id_endro=1989&id_saisn=100&resultats=True

- 30 -

Source :

Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)

Tél. : (418) 875-1120 ou ligne sans frais 1-888-875-1120

Courriel : info@cbjc.org



MOT DU CONSEILLER - DISTRICT 5



Chers citoyens et citoyennes,

Vous ne serez certainement pas surpris de m'entendre parler au sujet de la lumière la nuit au Lac.

DANS LA NUIT DU 12 AU 13 AOÛT, C'EST LES PERSÉIDES, UNE DES PLUS BELLES PLUIES D'ÉTOILES FILANTES DE L'ANNÉE!

Nous avons l'opportunité de faire une expérience extraordinaire au moment où les perséides atteindront leur visibilité maximale si le ciel est favorable !

Selon la Société d'astronomie du Planetarium de Montréal, la période d'activité se situe entre le 17 juillet et le 24 août 2021, le maximum d'intensité étant dans la nuit du 12 au 13 août. Les Perséides sont l'essaim météorique le plus intéressant et le plus dynamique des dernières années.

En 1991 et 1992, on a eu des sursauts d'activité pouvant aller de plus de 400 étoiles filantes à l'heure. Ce taux élevé a été provoqué par le passage de la Comète 109P/Swift/Tuttle au périhélie en 1992.

Cette comète est à l'origine de cet essaim, cependant sa période orbitale étant de 130 ans et actuellement elle s'éloigne de la terre, donc il ne devrait pas y avoir de soubresaut d'activité avant de nombreuses années.

Les meilleures périodes pour son observation sont les nuits du 11 au 14 août. Cette année les conditions d'observation sont très favorables puisque la Lune est absente.

Je vous suggère d'éteindre, autant que possible, toutes les lumières extérieures dans la Ville de Lac-Saint-Joseph pour permettre une observation agréable de ce phénomène naturel. C'est une expérience qui nous convaincra, peut-être en partie, de la nécessité de porter attention à la pollution par la lumière.

Je vous invite à me faire part de vos commentaires à ce sujet.

J'aurai certainement l'occasion d'en reparler au cours des prochaines années.

En attendant de profiter de ce phénomène, je vous souhaite de terminer l'été en beauté!

On se revoit à l'automne, toujours disponible sur le terrain ou dans le Journal du Lac !

Claude Tessier, Conseiller district no 5



MERCI DE VOTRE SOUTIEN



FONDATION
LES JARDINS DU HAUT-ST-LAURENT
ET CÔTÉ-JARDINS

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures, Québec, G3A 0K9 CANADA
Tel: 418-780-8179 Courriel: info@fondationjhs-l-cj.ca

Simon Lapointe

Homme à tout faire

Estimation
gratuite

☎ 581.748.1084

@ partagezvotreliste@gmail.com

Votre coup de main pour vos
travaux d'entretien et de réparation
intérieurs - extérieurs - saisonniers

Sim's
Petits travaux



MOT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

INFO PERMIS RESPONSABILITÉ DU REQUÉRANT

Comme vous l'avez sans doute constaté, il y a actuellement beaucoup d'activités au lac . En plus des travaux routiers qui seront bientôt terminés, de nombreux chantiers de construction et rénovation sont en cours.

Il est donc très important de vous présenter au bureau afin de venir signer et acquitter les frais du permis demandé, sans quoi il n'a aucune validité.

Validité et caducité d'un permis de construction

Un permis est périmé et les droits qu'il confère au propriétaire sont perdus dans l'un ou l'autre des cas suivants :

- 1° les travaux autorisés par le permis ne sont pas commencés dans les 6 mois qui suivent la date de délivrance du permis;
- 2° les travaux sont interrompus pendant plus de 6 mois;
- 3° les travaux ne sont pas complétés dans les 12 mois qui suivent la date de délivrance du permis.

Pour terminer—Un permis n'est pas un simple carton.

Lors d'une demande de permis, le requérant est dans l'obligation de se procurer le document papier avant de débiter les travaux. Cela vous assure que tous vos travaux sont réalisés selon les règles de l'art et dans le respect de la réglementation municipale.

Michel Ross, inspecteur municipal

Merci de votre collaboration!



L'efficacité a un nom...

LAUZON & LAUZON

AGENCE IMMOBILIÈRE

Tél. **418-648-2359** · lauzonlauzon.ca

Chantal Lauzon B.A.A



LAC ST-JOSEPH



MAGNIFIQUE BORD DE L'EAU, côté soleil, luxueuse résidence de bois et pierres avec terrasse, plafond cathédrales en bois 28 pieds haut, aires ouvertes, imposant foyer pierre sur 2 faces. Garage double et Un attenant à la propriété. Plage de sable, terrasse sur l'eau, piscine **4 500 000 \$**

ST-SACREMENT



JOLI PIED A TERRE RÉNOVÉ, rue paisible, 2 chambres + bureau, terrasse et balcon **329 000 \$**

MONTCALM



SPACIEUX DERNIER ÉTAGE, classique et de bon goût, salon double, 3 chambres, foyer, poss. terrasse sur le toit **599 000 \$**

Établie depuis plus de 25 ans...

Secteur

RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL

Plainte ou requête liée à la réglementation municipale

Vous avez une plainte, une question ou un commentaire en matière du respect d'une norme d'urbanisme, de rapports de bon voisinage ou d'une quelconque réglementation? Il est important de savoir que la Ville est en mesure de traiter uniquement les plaintes en lien avec la réglementation municipale.

Pour éviter des désagréments et des délais fâcheux, assurez-vous d'acheminer votre plainte, question ou commentaire au bon endroit en consultant le tableau suivant.

Où acheminer ma question:

SUJET

Bon voisinage relevant du code civil

- Arbre : empiètement de branche, racine, ou fruits
- Droit de passage et accès à la propriété
- Droit de vues
- Ouvrages mitoyens qui ceignent votre terrain : clôture, haie, muret
- Rétenion de la terre ou de la neige, écoulement des eaux (drainage)

Où acheminer ma demande

Votre problématique relève du Code civil du Québec et non de la réglementation municipale.

La première solution consiste bien sûr à tenter de s'entendre avec votre voisin. Si votre voisin ne veut rien entendre, vous pouvez envisager d'autres mesures.

Avant tout, consultez le site du Ministère de la justice.

Non-respect de la réglementation municipale

- Abattage d'arbre
- Construction non-conforme
- Emplacement d'un foyer extérieur
- Entretien et salubrité des bâtiments
- Herbes longues
- Problème de nature environnementale : bande de protection riveraine, cours d'eau, remblai, puits, fosse septique
- Terrain en désordre ou accumulation excessive
- Travaux sans permis
- Usage non-conforme
- Animaux
- Bruit
- Éclairage
- Feux de foyer à ciel ouvert



Notions importantes à retenir

Par définition une plainte est l'expression de l'insatisfaction d'une personne à l'égard du service municipal.

Plainte fondée : À l'égard d'un service municipal, une plainte est fondée lorsqu'elle porte préjudice à quiconque et qu'elle s'inscrit dans une démarche de redressement. À l'égard du comportement d'un élu, d'un fonctionnaire, d'un employé ou d'un concitoyen, une plainte est fondée lorsqu'elle porte préjudice à quiconque, qu'elle implique un comportement fautif de la personne visée par la plainte et qu'elle s'inscrit dans une démarche de redressement.

Plainte non fondée : Une plainte est non fondée lorsqu'il s'agit d'une rumeur, d'une perception, de oui-dire et qu'elle n'est fondée sur aucun fait démontrable ou lorsqu'il s'agit d'un commentaire, d'une suggestion, d'un avis ou d'une demande anonyme.

Plainte administrative : Une plainte administrative fait référence à un changement de situation immédiat ou déterminé dans le temps et qui corrige un préjudice « temporaire ». Par exemple, la réparation d'un nid de-poule, d'un ponceau etc...

Admissibilité de la plainte

Pour être admissibles :

1. Les plaintes, sauf les plaintes administratives, doivent obligatoirement être écrites, signées, adressées à la ville et déposées au bureau municipal en personne, par la poste, par télécopieur ou par courriel. Si la personne plaignante refuse de porter sa plainte par écrit ou de la signer, aucune suite ne sera donnée à cette plainte;
2. Les plaintes doivent être suffisamment détaillées et fournir les renseignements nécessaires pour permettre un redressement de la situation (exemples : procès-verbaux des assemblées publiques, résolutions du conseil, contrats de service, photos);
3. Les plaintes doivent se rapporter aux gestes ou aux décisions du conseil municipal, d'un élu, d'un fonctionnaire ou d'un employé dans l'exercice de leurs fonctions ou d'une tâche municipale. Aucune suite ne sera donnée aux plaintes de nature privée.

Plaintes non admissibles :

Les plaintes anonymes ou verbales, ou celles qui ne sont pas adressées à la ville ou qui lui sont indirectement adressées ne sont pas admissibles et ne feront l'objet d'aucun traitement. Une plainte n'est pas admissible lorsqu'il s'agit d'un sujet relevant d'une autre instance (gouvernement ou autres organismes);

Procédure de traitement des plaintes

1. Le traitement des plaintes est conduit dans un esprit de respect mutuel de toutes les parties et dans la plus stricte confidentialité.
2. Toute personne liée à la ville, mais non habilitée à recevoir une plainte, qui reçoit une plainte verbalement ou par écrit, doit inviter le citoyen plaignant à déposer sa plainte écrite et signée au bureau municipal.
3. Aucune plainte écrite ne peut être déposée lors des séances publiques du conseil.
4. Le dépôt d'une plainte doit obligatoirement se faire au bureau municipal aux heures régulières d'opération.
5. Lors du dépôt d'une plainte au bureau municipal, la direction de la ville transmet un accusé de réception au plaignant dans les six jours ouvrables. Le traitement des plaintes est effectué sous la responsabilité de la direction générale, sauf dans le cas où une plainte serait déposée à son encontre, auquel cas, elle est transmise au maire.

Sur réception d'une plainte, la personne responsable :

- envoie un accusé réception au plaignant;
- communique avec le plaignant, la personne mise en cause, les employés de la municipalité et toute autre personne susceptible d'apporter un éclairage pour le règlement de la plainte;
- informe la direction des conclusions de la démarche.
- À la suite de l'examen des conclusions par la direction, la personne responsable informe le plaignant des conclusions et, le cas échéant, de la solution retenue.
- Si les conclusions satisfont le plaignant, le dossier est clos et un rapport est conservé. Si les conclusions ne satisfont pas le plaignant, le dossier est porté à l'attention de la directrice générale, qui informe alors le conseil de la plainte et de son traitement.
- Si le conseil est satisfait du traitement de la plainte, le dossier est clos et la direction générale en informe le plaignant. Si le conseil est d'avis que la plainte exige d'autres interventions, il rend sa décision dans les trente (30) jours et en informe le plaignant.



FORNO GARNO

fours au bois traditionnels haut de gamme



Goutez l'Italie à votre domicile.

Profitez de la saison estivale en ajoutant un four au bois à votre terrasse. Vous découvrirez des possibilités de cuissons hors paires de pizza, pièce de viande, pain et rôtisserie avec un goût assurément incomparable à d'autres types de cuissons.

Parce qu'il n'y a rien qui se rapproche d'une cuisson au bois haute température.

www.fornogarno.com info@fornogarno.com



2 999,99 \$

FOUR À BOIS TRADITIONNEL

fabriqué à la main au Portugal



1 699,99 \$

FOUR À BOIS STAINLESS

MOT DU CONSEILLER – DISTRICT 6



Chers concitoyens et concitoyennes,

Au revoir et merci pour votre confiance!

Quelle surprise!!! Au terme d'un processus de sélection ayant duré plus de six mois et ayant reçu au delà de 300 candidatures uniquement pour le Québec, un comité indépendant composé de 5 membres m'a recommandé au Premier Ministre Trudeau pour devenir Sénateur!

Je l'accepte avec beaucoup de fierté mais aussi beaucoup d'enthousiasme. Après tout, suite à la réforme mise en place en 2015, les sénateurs sont devenus indépendants des partis politiques! En contrepartie, la loi provinciale sur les municipalités m'interdit de pouvoir continuer à siéger comme conseiller municipal! En raison de la proximité des élections municipales, mon poste sera temporairement vacant car il n'y pas d'obligation légale de combler ce poste à moins de 3 mois de cet échéancier!

Je profite donc de ce dernier article pour vous remercier de la confiance témoignée à maintes reprises à mon égard. Ce fut un honneur et un privilège de vous servir! Évidemment, nous continuerons à nous croiser à l'occasion autour du Lac puisque nous prévoyons demeurer résidents du Lac pendant encore un bon moment!

J'aimerais également remercier mes collègues du conseil municipal et en particulier notre directrice générale, madame Vivian Viviers. Quelle chance avons-nous d'avoir une personne aussi dévouée à ce poste! À titre de responsable des finances de votre Ville, j'ai eu à maintes occasions l'opportunité de travailler avec Vivian pour déposer un budget équilibré. À cet égard, je suis fier de ce que nous avons accompli en maintenant notre taux de taxation inchangé au cours de plusieurs années tout en construisant un nouvel Hôtel de Ville et en investissant plus d'un million de dollars sur la route au cours des 4 dernières années! Évidemment, la présence de subventions municipales et l'explosion des droits de mutation depuis le début de cette pandémie auront aussi contribué à un tel résultat.

En conclusion, il est permis d'envisager l'avenir avec optimisme puisque cette pandémie aura permis d'accélérer le télétravail et du même coup mettre en évidence les atouts de notre belle ville. En contrepartie, la conversion de plusieurs « pied à terre » en résidence permanente engendre dans son sillage une demande accrue pour des services culturels, communautaires et récréatifs! À cet égard, une esquisse d'un nouveau projet de construction d'un centre multifonctionnel sur le site actuel du Club nautique a déjà été déposé au conseil municipal le printemps dernier. Il appartiendra maintenant au prochain conseil d'en faire une étude de faisabilité, de le présenter aux citoyens pour connaître leurs réactions et d'en disposer!

Pour ma part, je quitte avec le sentiment du devoir accompli puisque nos finances sont en excellent état!

Clément Gignac, Conseiller, District no 6

Alain Racine, entrepreneur
Tél. : **418.872.5111** • Cell. : 581.307.5771
racine1340@hotmail.com

APCHA
R.B.Q. : 5697-8836-01

- Finition intérieure et extérieure ▪
- Construction et rénovation ▪
- Salle de bain et cuisine ▪
- Finition de sous-sol ▪
- Garage et remise ▪
- Portes et fenêtres ▪
- Patio ▪

Notre fierté est dans votre entière satisfaction

États financiers | Fiscalité | Comptabilité

1065, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 3W1

418 686-4299 | 1 888 596-4299 | Téléc. : 418 686-4298
bfa@qc.aira.com | beaudetfontaine.com

bf Beudet
Fontaine CPA s.a.

Société de comptables professionnels agréés
et services fiscaux

Michel Fontaine

M. Fisc., CPA auditeur, CGA

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE



Chers concitoyens, chères concitoyennes,

L'été s'écoule rapidement et bientôt viendra le temps de sortir vos bateaux dû aux travaux à être exécutés au Barrage de Duchesnay.

Je vous rappelle donc que le ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatique via le Domaine hydrique procédera auxdits travaux à compter du **29 août** prochain et en conséquence, vous devrez sortir vos bateaux au plus tard à cette date.

Accès à l'Hôtel de Ville

Nos bureaux seront accessibles de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30. Toutefois le vendredi nos bureaux ferment à 15h00. Le port du masque demeure obligatoire.

Publi-sacs aux abris postaux

Nous avons constaté que nos citoyens prennent des marches et se rendent aux abris postaux chercher leur courrier et le Publi-Sac. Malheureusement, ils prennent les publicités dont ils ont besoin et laissent les autres documents sur le comptoir ce qui fait en sorte que ça traîne et que s'il y a du vent, tous les papiers se retrouvent dans la rue. Il y a un bac de recyclage à l'intérieur des abris postaux justement pour disposer des papiers inutiles. S.V.P. déposer vos documents dans ces bacs.

Présence aux séances du Conseil municipal

Si vous désirez assister aux séances du Conseil municipal, afin de respecter les consignes sanitaires, vous devrez réserver votre place à l'avance puisque nous ne disposons que de quelques places. Les dates des séances du Conseil sont indiquées à la page 23 du présent journal.

Élections municipales

Vérifiez votre inscription sur la liste électorale

À près de trois mois du déclenchement des élections générales municipales, *Élections Québec* invite les électrices et les électeurs à s'y préparer en vérifiant leur inscription sur la liste électorale. Cela peut se faire en ligne, au www.electionsmunicipales.quebec/verifier ou par téléphone au **1-888-ÉLECTION**.

« *L'inscription sur la liste électorale est obligatoire pour voter. La grande période des déménagements s'est amorcée au Québec et, en cette année électorale, il importe plus que jamais de faire son changement d'adresse sans tarder afin de pouvoir voter lors des élections municipales, cet automne* » a affirmé M. Pierre Reid, directeur général des élections.

Les changements d'adresse peuvent être faits en ligne, à l'aide du [Service québécois de changement d'adresse](#), ou par téléphone, au **1 888 ÉLECTION**. Après le 1er septembre, les électrices et les électeurs devront se déplacer devant la commission de révision de leur municipalité pour s'inscrire ou modifier leur inscription en vue des élections du 7 novembre.

Évidemment, seuls les résidents font partie de la liste électorale permanente, donc si vous êtes non-résident, vous devez compléter le formulaire de demande d'inscription que vous trouverez dans le présent journal. Si vous êtes deux propriétaires d'une résidence ou possédez un terrain depuis plus d'un an au 1er septembre 2021 mais vous êtes non-résidents, vous devez signer tous les deux le formulaire de procuration et identifier une seule personne qui aura le droit de vote.

Si votre propriété est au nom d'une compagnie, vous devez également signer le formulaire de procuration et identifier une seule personne qui aura le droit de vote.

Vous devez également nous retourner ces formulaires par la poste ou venir les déposer au bureau de la ville par la suite et ce, au plus tard le **3 octobre 2021**.

Je vous rappelle les dates importantes pour les élections générales municipales du 7 novembre 2021:

17 septembre 2021:	Dernier jour pour transmettre l'Avis public d'élection
3 octobre 2021	Dernier jour pour transmettre une demande d'inscription sur la liste électorale
Du 17 septembre au 1er octobre 2021, à 16h30	Période de dépôt des déclarations de candidatures
1er octobre 2021, à 16h30	Proclamation des candidats élus sans opposition
Du 16 au 26 octobre 2021	Période pour soumettre une demande de révision de la liste électorale.
Du 16 au 28 octobre 2021	Révision de la liste électorale, le cas échéant
17 octobre 2021	Premier jour pour formuler une demande de vote par correspondance pour les électeurs dont l'isolement est recommandé ou ordonné par les autorités de la santé publique.
27 octobre 2021	Dernier jour de réception des demandes de vote par correspondance au bureau de la présidente d'élection
28 octobre 2021	Dernier jour pour faire parvenir les bulletins de vote par correspondance à l'électrice ou l'électeur
5 novembre 2021 à 16h30	Dernier jour pour recevoir les bulletins de vote par correspondance au bureau de la présidente d'élection
21 octobre 2021, de 9h30 à 20h00	Jour de vote par anticipation
7 novembre 2021, de 9h30 à 20h00	Jour du scrutin
12 novembre 2021	Proclamation des candidats élus, s'il n'y a pas eu de demande de dépouillement des votes.

Voilà les dates importantes et si d'autres précisions ou informations vous sont nécessaires, vous pourrez communiquer avec la soussignée qui sera la présidente d'élection pour cet événement.

Nouveau site web

Dès le 16 août prochain, vous aurez accès à notre nouveau site web.

En effet, nous avons confié à la firme NUMÉRIQUE.CA le soin d'améliorer notre site et de le rendre plus convivial et plus facile à gérer.

Cette firme nous a été fortement recommandée par d'autres municipalités qui ont pu profiter de leur expertise et s'en sont montré très satisfaites. La gestion en est beaucoup plus simple et nous pourrions ainsi agir plus rapidement.

J'apprécierais que vous preniez le temps de le visiter et de nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Je vous invite surtout à vous inscrire à l'INFOLETTRE afin de pouvoir recevoir tous les communiqués que la Ville émet. Avec les événements des derniers mois, on nous a reproché de ne pas transmettre l'information. Nous vous demandons depuis quelques années de nous transmettre vos adresses courriels et ceux qui ont répondu à l'appel ont été les premiers à prendre connaissance de nos démarches.

Alors profitez de ce moment pour vous inscrire à l'Infolettre pour pouvoir suivre l'évolution des dossiers.

Départ de M. Clément Gignac

Comme vous avez pu le lire dans les pages précédentes, M. Clément Gignac a été nommé au Sénat canadien et a dû quitter le conseil municipal.

Je tenais à le féliciter d'abord pour cet honneur bien mérité mais surtout à le remercier pour son étroite collaboration dans l'élaboration des budgets de la Ville au cours des dernières années ainsi que le suivi des finances municipales. J'ai été très heureuse de travailler sous sa gouverne et je le remercie pour le temps qu'il m'a consacré et ses conseils toujours judicieux.

Merci Clément et bonne chance dans tes nouvelles fonctions!



Vivian Viviers, Directrice générale

Votre agent d'assurances ici même



**Ne soyez
pas seulement
bien assuré,
soyez rassuré.**

Rencontrez-le, il saura répondre
à toutes vos questions sur
l'assurance auto et habitation.

desjardins.com/assurances

 **Desjardins**
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier est heureux à nouveau de participer à la semaine de prévention des incendies qui se déroulera du 3 au 9 octobre 2021 et tient à vous rappeler quelques conseils de prévention à la maison :

Saviez-vous qu'il est obligatoire d'avoir au moins un avertisseur de fumée avec pile ou électrique permettant d'aviser les occupants en cas d'incendie à chaque étage, près des chambres, y compris dans un sous-sol ou une cave, sauf s'il s'agit d'un vide sanitaire non utilisé à d'autres fins.

Dernièrement, lors des visites domiciliaires, nous avons remarqué qu'il y avait beaucoup de résidences munies d'avertisseurs de fumée non fonctionnels ou qui n'en avaient tout simplement pas.

Le Service de protection contre les incendies de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier tient à rappeler à ses citoyens :

L'avertisseur de fumée constitue le meilleur moyen de sauver des vies !



Lorsque vous regagnez votre domicile après plusieurs jours d'absence, il est important de tester vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone (CO) afin de vous assurer qu'aucune panne de courant ou autre incident n'a nui à leur bon fonctionnement.

Ce petit geste simple permettra d'éviter une intoxication au monoxyde de carbone ou d'être averti si un incendie se déclare.

Prévention des incendies

LE PREMIER RESPONSABLE C'EST TOI !

LES PRINCIPALES DISTRACTIONS À ÉVITER EN CUISINE

<p>ÊTRE PRÉOCCUPÉ OU PRESSÉ</p> <ul style="list-style-type: none"> Utilisez une minuterie pour vous rappeler le temps de cuisson. Vérifiez si vous avez fermé la cuisinière et le four avant de quitter la pièce ou votre domicile. Né laissez aucun objet sur la cuisinière. 	<p>SORTIR POUR ALLER FUMER DU VAPOTEUR</p> <ul style="list-style-type: none"> Demeurez toujours dans la cuisine lorsque vous vous servez de la cuisinière. À l'extérieur, éteignez toujours vos mégots dans un cendrier, jamais dans un pot de fleurs, dans le paille ou au sol. 	<p>EFFECTUER PLUSIEURS TÂCHES EN MÊME TEMPS</p> <ul style="list-style-type: none"> Concentrez-vous sur votre tâche en cuisine, le reste peut attendre. Lorsque vous utilisez la cuisinière et le barbecue pour préparer un repas, faites-le tour à tour et non en même temps. Sinon, déléguiez l'utilisation du barbecue à une autre personne.
<p>INTERVENIR APRÈS DES ENFANTS</p> <ul style="list-style-type: none"> Si un autre adulte est présent, demandez-lui de s'occuper des enfants pendant que vous cuisinez. Demeurez près de la cuisinière en tout temps lorsque vous l'utilisez. Faites les devoirs avec vos enfants avant ou après avoir terminé la préparation du repas. 	<p>FAIRE DU TÉLÉTRAVAIL</p> <ul style="list-style-type: none"> Si vous préparez votre repas, prévoyez une plage horaire pour accorder toute votre attention à cette tâche. Évitez de répondre à vos courriels ou au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire. 	<p>CONSULTER SON TÉLÉPHONE OU SA TABLETTE</p> <ul style="list-style-type: none"> Laissez votre téléphone intelligent ou votre tablette hors de votre portée quand vous cuisinez. Concentrez-vous sur la tâche que vous effectuez en cuisine lorsque vous vous servez d'un appareil de cuisson. Évitez de consulter les médias sociaux, de répondre à vos courriels ou de parler au téléphone pendant que les aliments sont en train de cuire.
<p>JOUER À DES JEUX VIDÉO</p> <ul style="list-style-type: none"> Surveillez toujours les aliments sur la cuisinière. 	<p>ENTRETIENIR UNE CONVERSATION AVEC SES INVITÉS</p> <ul style="list-style-type: none"> Acceptez l'aide qu'on vous propose en cuisine afin de ne pas être la seule personne à superviser les différentes étapes. Avant de quitter la cuisine, assurez-vous que les appareils de cuisson sont bien fermés. 	

Pour une urgence incendie, composez le 9-1-1.

En collaboration avec votre service de sécurité incendie

Quebec.ca/prevention-incendies

ATTENTION À L'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

SANS COULEUR	SANS ODEUR	SANS SAVEUR

Au retour d'une absence de plus de 7 jours, testez vos avertisseurs de fumée et de monoxyde de carbone.

Votre gouvernement

Québec



QUESTIONS, SUGGESTIONS OU COMMENTAIRES ?

Vous avez des questions, suggestions ou commentaires concernant les affaires municipales ?

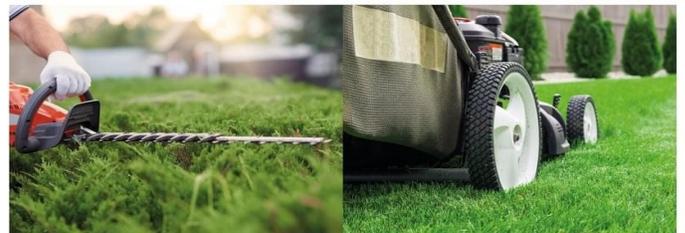
Faites nous les connaître et nous les publierons à l'intérieur de notre journal afin de les partager avec vos concitoyens. En cette année d'élection, vous avez peut-être des recommandations à formuler à votre futur Conseil municipal ?

Vous pouvez transmettre le tout par courriel à info@villelacstjoseph.com ou par la poste et si c'est d'intérêt général, nous les reproduirons dans notre prochaine édition et ce, de façon confidentielle.

CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE TERRAIN À UN PRO !

Gamme complète de services dont la taille de haie et la tonte de pelouse. Appelez dès maintenant.

Fort de 15 ans d'expérience, Jean Fait Tout est recommandé par de nombreux résidents des environs de Lac-Saint-Joseph et Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.



Jean fait tout
HOMME À TOUT FAIRE.

jeanfaittout.ca 418 998-8993

La *plage*
Lac Saint-Joseph
CENTRE NAUTIQUE
CAMPING • VILLÉGIATURE

La Plage Lac Saint-Joseph cesse ses opérations et vend ses équipements !

- Pédalos
- Kayaks
- Trampoline géante flottante

- Pyramide flottante
- Tables de pique-nique
- Super-cyclettes*

** Item exclusif importé des États-Unis*



GRANDE
VENTE DE
FERMETURE

Pour information :
418 559-1211 ou 418 655-1211

7001 route de Fossambault
Fossambault-sur-le-Lac, QCG3N 1X7
Info@la-plage.ca

*Notez que certains équipements
ne seront pas disponibles avant le 15 août.*



Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

SÉCURITÉ NAUTIQUE - OPÉRATION ALCOOL ZÉRO (DRY WATER)

Montréal, le 4 août 2021 – À l’occasion de l’Opération Alcool Zéro (Dry Water), les policiers de la Sûreté du Québec, en collaboration avec l’Association maritime du Québec (AMQ) et le Conseil canadien de la sécurité nautique (CCSN), ont intensifié leurs interventions sur les différents plans d’eau du Québec du 30 juillet au 1^{er} août dernier. |

Les patrouilleurs nautiques, nombreux sur les plans d’eau pour assurer la sécurité, sont intervenus auprès de plusieurs plaisanciers en infraction. Ils ont particulièrement ciblé la capacité de conduite affaiblie, que ce soit par l’alcool, la drogue ou la combinaison des deux. Ces interventions intensifiées lors de l’Opération Alcool Zéro ont permis d’intercepter plus de 190 embarcations. En plus de procéder à 10 arrestations pour conduite avec les capacités affaiblies, les patrouilleurs nautiques de la Sûreté ont signifié 11 constats d’infraction.

Naviguez en restant sobre

Quoiqu’il ne soit pas interdit au Québec de consommer de l’alcool à bord d’une embarcation, même s’il s’agit d’un bateau à moteur, les plaisanciers qui consomment de l’alcool augmentent considérablement les risques de décès ou de blessures en plus de s’exposer aux sanctions prévues par le *Code criminel*.

La consommation d’alcool représente 40 % des causes d’incidents impliquant une embarcation nautique, selon le CCSN. Pour leur sécurité, les plaisanciers sont donc invités à éviter toute consommation d’alcool à bord d’une embarcation puisque certains facteurs comme le soleil, le vent et les mouvements d’un bateau soumis aux effets des vagues peuvent intensifier les effets de l’alcool lorsqu’on est sur l’eau. De plus, la consommation d’alcool et des drogues constitue des risques pour les passagers du bateau. En effet, cette consommation peut engendrer des distractions pour les conducteurs d’embarcations nautiques ainsi que des noyades.

L’Opération Alcool Zéro vise à réduire le nombre de collisions reliées à la consommation d’alcool sur les plans d’eau afin que ces derniers soient plus sécuritaires et agréables pour la navigation de plaisance.

-30-

Service de la diffusion et des relations avec les médias
Sûreté du Québec
Montréal – Grand quartier général
514 596-4848
www.sq.gouv.qc.ca

Merci à nos publicitaires!



**CONSTRUCTIONS
BEAUBOIS**

Licence RBQ : 1695-6450-38

CONSTRUCTION ET RÉNOVATION RÉSIDENIELLE

*Artisan de votre bonheur
depuis plus de 38 ans!*



- ✓ Vaste expérience
- ✓ Travaux garantis
- ✓ Service incomparable
- ✓ Professionalisme reconnu
- ✓ Réalisations de qualité

constructions**beaubois**.com

418 871-8884

TECHNO ROUTE

INFORM@TIQUE

Réseau
Mise à jour
Consultation



Service à domicile sur tous systèmes informatiques
résidentiel et commercial

Marco Landry
78, rue des Dériveurs
Fossambault-sur-le-Lac
G3N 2A8

Tél.: (418) 875-0205
technoroute@webnet.qc.ca

ARBORICULTURE Nicolas Gosselin



Élagage d'arbres

Abattage

Déchetage des branches

Estimation gratuite

418 **559-5690**

www.arboriculturegosselin.com

nicgosselin@hotmail.com

plomberie Jean-François Drolet

Entrepreneur spécialisé en plomberie
& système de pompage des eaux souterraines



418 929-8894

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



Michel D'Amours

Courtier immobilier
Cell. : 418 265-8383



AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉ INDÉPENDANT ET AUTONOME
DE RE/MAX QUÉBEC INC.
325, rue Marais, Bureau 250
Québec QC G1M 3R3

Bur.: 418 683-9300 • Fax: 418 687-3629

PETITES ANNONCES



Un trousseau de clés a été retrouvé dans l'abri postal du côté de la Plage Lac-Saint-Joseph. S'il vous appartient, il a été rapporté à l'Hôtel de Ville où vous pourrez le réclamer en nous donnant votre numéro de case postale.

Lors des orages et des grands vents du mois de juillet, un pédalo a été emporté à la dérive sur le lac. Le dessus est bleu et le dessous est blanc. Si vous l'avez retrouvé, pourriez-vous communiquer l'information au bureau municipal afin que nous puissions le récupérer.

MERCI BEAUCOUP !



ENTRETIENS ALLARD DU LAC



AMÉNAGEMENT :

-Création / mise à jour

ENTRETIENS :

-Tonte -Plates-bandes -Plage
-Ouverture / fermeture



ENTRETIENS ALLARD DU LAC

VITRES :

-Intérieurs/Extérieurs



GRANDES SURFACES :

-Revêtements/Pavés/Etc.



DÉNEIGEMENT :

-Entrée/Perron/Terrasse

Contactez nous!

entretiensallard.com  

entretiensallard@gmail.com



418-655-2381



Calendrier des activités

DATE	ACTIVITÉS	LIEUX
16 août 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
17 septembre au 1er octobre 2021	Période de dépôt des déclarations de candidature	Hôtel de Ville Présidente d'élection
20 septembre 2021	Dernière Séance du Conseil Municipal avant les élections	Salle du Conseil Hôtel de Ville
1er octobre 2021	Proclamation des candidats Élus sans opposition	Salle du Conseil Hôtel de Ville
11 octobre 2021	Action de Grâce	Bureaux fermés
12 novembre 2021	Proclamation des candidats Élus au scrutin	Salle du Conseil Hôtel de Ville
22 novembre 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville
20 décembre 2021	Séance du Conseil Municipal	Salle du Conseil Hôtel de Ville



Ville de Lac-Saint-Joseph
 360, chemin Thomas-Maher
 Lac-Saint-Joseph (Québec)
 G3N 0A7
 Tél: 418-875-3355
 Téléc.: 418-875-0444
 Courriel: info@villelacstjoseph.com
www.villelacstjoseph.com
HORAIRE:
 Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30
 Vendredi: 8h30 à 15h00
 (Fermé tous les jours de 12h00 à 13h00)

ORGANISMES HORS TERRITOIRE

APPELSJ	418 522-0664
Bibliothèque Anne-Hébert	418-875-4758
CBJC	418 875-1120
Cercle des Fermières	418 875-3368
Chevaliers de Colomb	418 875-1119
Clinique médicale Ste-Catherine	418-875-0600
Club l'Age d'Or	418 875-3410
Club de motoneige	418 875-2650
Comité d'aide aux malades et à la mortalité	418 875-3364
Corp. Artistes et artisans	418 875-3701
Popote Multi-services	418 845-3081
Société piste Jacques-Cartier/ Portneuf	418 337-7525



Michel Croteau
 Maire de
 Lac-Saint-Joseph

Yvan Duval

District #1
 Nos. civiques
 2 à 134



Jacques Tessier
 District #2
 Nos. civiques
 134 à 262

Jean-Sébastien Sheedy

District #3
 Nos. civiques
 264 à 389



Jocelyne Boivin
 District #4
 Nos. civiques
 390 à 522

Claude Tessier

District #5
 Nos. civiques
 524 à 888



Clément Gignac
 District #6
 Nos. Civiques
 890 à 1075

NOUVEAU
SITE INTERNET



ANDRÉ GARNEAU inc.
Entrepreneur Électricien

Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. 5593 8484

- Résidentiel
- Commercial
- Installation
et réparation

Fossambault-sur-le-Lac
et Québec métro

Tél.: **418 875-3245**
Cell.: **418 802-7318**
andre@andregarneau.com



La nature
pour vous

ESTHÉTIQUE ÉLECTROLYSE
MARLYNE DUCHESNE

À la fine pointe de la technologie

Soins personnalisés
Visagiste
Épilation définitive par ordinateur
Produits naturels

Sur rendez-vous
418 875 5514
Certificats cadeaux disponibles
<http://esthetiqueelectrolysemarlyneduchesne.com>

YON
PARIS

PHYTO5™

Alain Coulombe
Huissier de justice
Président
acoulombe@gschuis.com



Étude Coulombe Dubé
HUISSIERS DE JUSTICE
DIVISION DE
Gagnon Sénéchal Coulombe
Depuis 1966

800, boul. des Capucins Québec (Québec) G1J 3R8
☎ 1 800 463-6267 ☎ 418 648-1717
☎ 418 522-9911
www.monhuissieraquebec.com

TREMBLAY BOIS
AVOCATS

Me André Lemay

200-1195, av. Lavigerie Québec, QC G1V 4N3
alemay@tremblaybois.ca
☎ 418-658-9966
tremblaybois.ca

Les entreprises
Jean Boilard inc.
Tirage de joints



R.B.Q. : 2952-7751-51

Jean Boilard
418 955-9549
jeanboilard03@hotmail.com

327, Chemin du Croissant, Lac-Saint-Joseph (Québec) G3N 2L5



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

Télévision
Internet
Téléphonie

418-875-1118

www.coopscsf.com

130, rue Désiré-Juneau,
Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



COOPÉRATIVE CÂBLODISTRIBUTION
STE-CATHERINE-FOSSAMBAULT